

Le Président,

Vu : Code de l'éducation – Livre VII – Chap. II – Art. L712-2

Vu : l'Arrêté d'accréditation

## ARRÊTÉ

La commission pédagogique d'admission sur les plateformes eCandidat et T.M.M. (Trouver Mon Master) statuant en 2024 pour l'entrée en :

Master mention Sciences de l'océan, de l'atmosphère et du climat: Parcours Sciences de l'océan, de l'atmosphère et du climat

Sur proposition de Bruno ANDRIOLETTI Directeur de la Faculté des Sciences; pour l'année universitaire 2024/2025 est ainsi composée :

Jury de 1<sup>ère</sup> ANNÉE sur les plateformes eCandidat et T.M.M. (Trouver Mon Master) :

Nom-Prénom	Grade	Etablissement
<b>Président :</b>		
MIFFRE ALAIN	MCU - Maître de conférences des universités	UCBL
<b>Membres :</b>		
GIROIR- FENDLER ANNE	PU - Professeur des universités	UCBL
ISSENMANN BRUNO	MCU - Maître de conférences des universités	UCBL
MORVILLE JEROME	MCU - Maître de conférences des universités	UCBL
PERKINS RICHARD	PU - Professeur des universités	EC LYON
RAIROUX PATRICK	PU - Professeur des universités	UCBL
SALIZZONI PIETRO	PU - Professeur des universités	EC LYON
TAYAKOUT MELAZ	PU - Professeur des universités	UCBL

Le Directeur de la Faculté des Sciences est chargé de l'exécution du présent arrêté.

à Villeurbanne, le 30/11/2023

Le Président de l'Université Lyon 1

Frédéric FLEURY



Le Président,

Vu : Code de l'éducation – Livre VII – Chap. II – Art. L712-2  
Vu : l'Arrêté d'accréditation

## ARRÊTÉ

La commission pédagogique d'admission sur la plateforme eCandidat statuant en 2024 pour l'entrée en :  
Master mention Sciences de l'océan, de l'atmosphère et du climat: Parcours Atmosphere

Sur proposition de Bruno ANDRIOLETTI Directeur de la Faculté des Sciences; pour l'année universitaire 2024/2025  
est ainsi composée :

Jury de 2<sup>ème</sup> ANNÉE sur la plateforme eCandidat :

Nom-Prénom	Grade	Etablissement
<b>Président :</b>		
MORVILLE JEROME	MCU - Maître de conférences des universités	UCBL
<b>Membres :</b>		
GIROIR- FENDLER ANNE	PU - Professeur des universités	UCBL
ISSENMANN BRUNO	MCU - Maître de conférences des universités	UCBL
MIFFRE ALAIN	MCU - Maître de conférences des universités	UCBL
RAIROUX PATRICK	PU - Professeur des universités	UCBL

Le Directeur de la Faculté des Sciences est chargé de l'exécution du présent arrêté.

à Villeurbanne, le 11/01/2024

Le Président de l'Université Lyon 1  
Frédéric FLEURY

Le Président,

Vu : Code de l'éducation – Livre VII – Chap. II – Art. L712-2

Vu : l'Arrêté d'accréditation

## ARRÊTÉ

La commission pédagogique d'admission sur la plateforme eCandidat statuant en 2024 pour l'entrée en :  
Master mention Sciences de l'océan, de l'atmosphère et du climat: Parcours Climate

Sur proposition de Bruno ANDRIOLETTI Directeur de la Faculté des Sciences; pour l'année universitaire 2024/2025  
est ainsi composée :

Jury de 2<sup>ème</sup> ANNÉE sur la plateforme eCandidat :

Nom-Prénom	Grade	Etablissement
<b>Président :</b>		
RAIROUX PATRICK	PU - Professeur des universités	UCBL
<b>Membres :</b>		
ISSENMANN BRUNO	MCU - Maître de conférences des universités	UCBL
MIFFRE ALAIN	MCU - Maître de conférences des universités	UCBL
MORVILLE JEROME	MCU - Maître de conférences des universités	UCBL

Le Directeur de la Faculté des Sciences est chargé de l'exécution du présent arrêté.

à Villeurbanne, le 11/01/2024

Le Président de l'Université Lyon 1

Frédéric FLEURY



Le Président,

Vu : Code de l'éducation – Livre VII – Chap. II – Art. L712-2

Vu : l'Arrêté d'accréditation

## ARRÊTÉ

La commission pédagogique d'admission sur la plateforme eCandidat statuant en 2024 pour l'entrée en :  
Master mention Sciences de l'océan, de l'atmosphère et du climat: Parcours Ocean

Sur proposition de Bruno ANDRIOLETTI Directeur de la Faculté des Sciences; pour l'année universitaire 2024/2025  
est ainsi composée :

Jury de 2<sup>ème</sup> ANNÉE sur la plateforme eCandidat :

Nom-Prénom	Grade	Etablissement
<b>Président :</b>		
RAIROUX PATRICK	PU - Professeur des universités	UCBL
<b>Membres :</b>		
ISSENMANN BRUNO	MCU - Maître de conférences des universités	UCBL
MORVILLE JEROME	MCU - Maître de conférences des universités	UCBL
TAYAKOUT MELAZ	PU - Professeur des universités	UCBL

Le Directeur de la Faculté des Sciences est chargé de l'exécution du présent arrêté.

à Villeurbanne, le 15/12/2023

Le Président de l'Université Lyon 1  
Frédéric FLEURY

